

Ardenz 22. 11. 26. 1852

dodis.ch/41151

LÉGATION SUISSE

Paris le 24 Novembre 1852.

À  
Paris.

Monsieur le Président,

Hier après avoir entretenu M. le Ministre  
des Affaires Etrangères du chemin de fer de  
Lyon à Genève, la conversation s'est portée  
sur le rétablissement de l'Empire. Le  
Ministre m'a dit que la votation était  
extrêmement satisfaisante et que les  
dépouillements du scrutin seraient  
aisément terminés pour le 2 Décembre.  
En dessus je lui ai dit que j'ignorais si  
le nouvel ordre de choses amènerait de  
l'hésitation chez quelques puissances,  
mais que je pouvais garantir qu'il n'y  
en aurait aucune de la part du gouvernement  
Fédéral.

BAr 121

Monsieur le Président de la Confédération Suisse.



11

En France, on ne voit point de ces  
 extensions de principes de la souveraineté de  
 l'empire : elle se borne à ce que la France est  
 maîtresse de ses destinées, quoiqu'elle n'ait pas  
 ni à la légitimité ni même à la légitimité.  
 Sa volonté nationale étant légalement reconnue,  
 le gouvernement fédéral n'auroit qu'à la  
 respecter et à concourir de tous ses efforts  
 à la conservation des rapports d'amitié  
 de bon voisinage qui existent entre  
 les deux pays.

Le Ministre s'estamment très touché de cette  
 déclaration dont il m'a très aimablement remercié ;  
 il a ajouté que le Prince d'Orléans attaché  
 à la France qu'il envisageait comme une  
 seconde patrie et que maintenant hors il s'in-  
 téresse à l'Espagne sans qu'il s'agit  
 de grands intérêts que dans la relation de  
 l'Espagne en plus amicales et qu'il me prie  
 de croire que la situation que la France  
 a fait quelquefois sans le cas de présenter  
 n'avait point d'autre but que de plus grands  
 bien de la France.

Reprenant la parole j'ai dit que je voyais  
 avec plaisir que ces observations devenaient  
 de plus en plus rares et que depuis longtemps  
 je n'en avais même plus entendu.

Le Ministre a répliqué qu'en effet il  
 trouvait que les affaires en Suisse prenaient  
 une tournure satisfaisante; qu'il la voyait  
 avec plaisir préoccupé de ses intérêts matériels;  
 qu'il existait quelque difficulté de transit  
 dans le pays de Gex mais qu'elles étaient  
 faciles à arranger.

L'ouverture que j'ai faite était peut-être  
 prématurée, mais elle arrivait si naturellement  
 que je n'ai pas cru devoir la différer: elle  
 ne m'empêchera d'ailleurs pas de faire la  
 cérémonie officielle dont vous m'avez chargé,  
 dès que le résultat du scrutin sera proclamé.

On dit maintenant que le mariage aura lieu  
 en mai et le couronnement le 15 Août avec un  
 éclat inaccoutumé. On ne doute point de  
 l'arrivée du Pape malgré l'opposition de  
 quelques cardinaux.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président,

4025

Leinhard von 26 November 1852.  
Gepflichtete in Land 24 20.

Als ich dem Ge. Rammann bei dem die k. k. Reichs-Ratgeber zu erwidern.

Je vous offre l'assurance de ma haute  
considération.

Le Chargé d'affaires de la Conf<sup>m</sup> Suisse

Rammann

Autog:

ad acta

26.XI.52

Dif

[Signature]